



La gestion de la continuité des activités (*business continuity management*, BCM) permet à l'administration cantonale d'accroître sa résilience et de s'armer durablement face aux crises.

La BCM consiste à prendre des mesures préventives pour renforcer les processus et définir des plans de manière à éviter autant que possible les interruptions des prestations. Elle met l'accent sur les prestations dites vitales, qui doivent impérativement être rétablies au plus tard après une semaine, faute de quoi la population, l'économie et le gouvernement subissent des désagréments inadmissibles.

Les crises ou la nouvelle normalité

Lorsque les crises, qu'elles soient simples ou multiples, ont dépassé le stade de l'exception et qu'elles s'inscrivent dans une nouvelle normalité, il faut être prêt. Cela vaut également pour l'administration de notre canton, qui doit elle aussi, en cas d'événement, pouvoir assurer les principales prestations dont la population, l'économie et le gouvernement ont besoin. Aux termes de l'article 10 de la loi cantonale du 19 mars 2014 sur la protection de la population et sur la protection civile (LCPPCi; RSB 521.1), *les autorités s'efforcent de garantir leur capacité d'agir dans le cadre des structures ordinaires. Elles veillent à assurer un état de préparation approprié.*

La BCM accroît la résilience de l'administration en améliorant sa capacité de résistance. Son introduction dans le cadre d'un projet à l'échelle de tout le canton permet d'avoir une vue d'ensemble et d'assurer le respect d'un standard commun.

Identifier les problèmes potentiels avant qu'ils ne se posent

La BCM aide à se préparer aux crises et réduit la sensibilité à leurs répercussions. Elle permet au canton d'assurer les procédures et prestations les plus importantes au moins à un niveau d'urgence après un événement, immédiatement ou après une brève interruption. Son utilité pour maintenir des prestations vitales pendant une crise est avérée.

Le projet de BCM dans l'administration cantonale a été lancé en juillet 2022 et se déroule dans le respect du calendrier. Il est conforme aux normes usuelles ISO 23201 et au standard BSI 200-4.

Un projet à mener, une culture à vivre

La BCM est un processus de gestion global. Elle suit une méthodologie planifiée et organisée afin d'accroître durablement la résilience de prestations clés (éventuellement à fournir dans l'urgence), et

de permettre une réaction adaptée à un événement occasionnant des dommages, avec un rétablissement aussi rapide que possible des prestations vitales en cas de rupture.

Le maintien de la capacité d'action est une tâche centrale du plus haut niveau de conduite, qui a pour charge de donner expressément mandat de développer la BCM à ses subordonnés. Ce mandat donne le coup d'envoi à l'élaboration de la BCM. C'est là que l'on répond aux questions suivantes: quelles sont les prestations critiques dont nous avons besoin pour accomplir nos tâches centrales? Lesquelles ne doivent pas être interrompues, ou seulement brièvement? Une analyse systématique de ces prestations vitales ou critiques montre ce qui se passe au fil du temps. Comment les dommages évoluent-ils? Nous pouvons en tirer des stratégies et des mesures concrètes.

Efficace seulement si on la déploie

Une fois établies, les stratégies, mesures et planifications doivent être dûment communiquées. Les processus à appliquer doivent être enseignés et exercés. L'évaluation de la gestion de crise liée à la pandémie de COVID-19 par le canton recommande justement de faire plus de formations et d'exercices. Après tout, un plan ne fonctionne que si les parties prenantes sont prêtes à l'appliquer.

La BCM s'inscrit dans une gestion globale des risques et des crises, qui repose sur trois piliers:

1. La gestion des risques est axée sur l'identification des risques et des menaces, dont l'analyse et l'évaluation permettent de dresser une carte des risques et d'esquisser les mesures pour y faire face.
2. La gestion des urgences et des crises porte sur les aspects organisationnels de la préparation à la gestion des événements. Ses composantes sont activées en cas d'événement et participent activement de la gestion de crise.
3. La BCM, de son côté, vise à atténuer les répercussions d'un événement, en faisant en sorte que les prestations vitales soient assurées à un niveau prédéfini toute de suite après l'événement ou passé un délai convenable. Elle est indépendante de la cause de l'événement et a pour but de préserver la capacité d'action.



Illustration 1: les trois piliers de la gestion globale des crises et des risques (source: production personnelle)